

wfolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
CREUSE

PÉTANQUE ÉTÉ SAISON 2024



- **QUALIFICATIF DEPARTEMENTAL** : à Gouzon, le 19 mai 2024
 - **QUALIFICATIF REGIONAL** : à Bergerac (24), le 21 avril 2024
 - **CRITERIUM NATIONAL** : les 06 et 07 juillet 2024 à St Yrieix la Perche (87)
- Des circulaires spécifiques vous seront transmises en temps voulu.

NB : Présence d'arbitres UFOLEP sur les épreuves qualificatives qui se dérouleront en Creuse.

1) **PREAMBULE**

Seront récompensés à la fin de la saison d'été : les 3 premiers Séniors (17 et +), les 3 premières Féminines, les 3 premiers Jeunes (moins de 16 ans) et les 3 premiers Clubs. En cas **de doublon** pour une même place, un critère de sélection supplémentaire sera pris en considération :

La qualification aux championnats qualificatifs (Départemental ou Régional) permettra de différencier les sélectionnés pour la remise des récompenses, en cas de doublon.

ATTENTION : seuls les concours « grisés » compteront pour le challenge individuel et clubs.

La non-participation à la réunion de remise des récompenses implique la renonciation à son trophée.

Il est demandé aux **responsables de clubs de s'appliquer pour remplir les feuilles de résultats**. Seules les feuilles de résultats dûment complétées seront prises en considération pour l'attribution des points.

1-1) **TRANSMISSION DES RESULTATS**

Sont à remettre ou envoyer au Comité UFOLEP par les Feuilles de résultats et les feuilles d'engagement. En cas de résultats incomplets ou non transmis dans les délais (**moins de 12 jours après le concours**), une amende de **31 €** sera exigée à l'association (décision du 16/02/93 de la Commission Départementale UFOLEP de Pétanque).

N.B. Tout joueur sanctionné en FFPJP ou en UFOLEP ne pourra participer aux concours officiels.

1-2) **TOURNOIS SAUVAGES**

Ce sont des tournois organisés par des organismes non affiliés à l'UFOLEP, ou à la Fédération Française de Pétanque. Ces concours ne sont pas coordonnés avec les calendriers des fédérations sportives et déloyalement concurrentiels. Un seul mot d'ordre à l'égard de ces tournois pour un joueur UFOLEP :

LES IGNORER ET NE PAS S'Y INTERESSER.

PS : En cas d'accident, la licence (individuel accident) et la responsabilité civile individuelle (souscrite via son adhésion à un club UFOLEP), ne pourront pas être activées.

1-3) **LES DROITS D'ENGAGEMENTS**

Ils sont fixés à l'initiative des clubs organisateurs mais ne doivent pas dépasser 5€/joueur pour les doublettes ou triplètes adultes, pour l'ensemble des concours.

Aucun droit d'engagement ne sera demandé aux joueurs(eusses) né(e)s en 2007 et après, lorsqu'ils seront engagés dans des équipes de leurs catégorie (adolescents ou jeunes).

1-4) **CONCOURS PAYANTS**

L'engagement des concours payants est fixé à :

* 5.50 € pour un joueur licencié (remise des engagements en lots)

* 6.50 € pour un joueur Non Licencié (remise des engagements en lots)

P1: Le lot est distribué.

P2: Lot distribué aux 2 finalistes principal et complémentaire.

Il est rappelé aux organisateurs qu'il est indispensable de mettre en place 3 concours (principal, 1er complémentaire, 2ème complémentaire).

Pour le critérium Départemental et Régional qualificatifs au Championnat National, les tarifs d'engagements ont été fixés à 2€/joueurs.

NB : En accord avec la politique de l'UFOLEP le prix des engagements pour les jeunes de -16 ans reste gratuit.

1-5) RECOMPENSES

Les récompenses ne sont pas indispensables dans les tournois UFOLEP mais si des droit d'engagements sont perçus, les associations organisatrices doivent récompenser les participants par divers lots. La liste des lots doit être affichée ou les lots doivent être exposés dès le début du tournoi.

1-6) LES PRIX EN ARGENT SONT INTERDITS

- Chaque tournoi principal est doté d'une coupe ou d'un challenge.
- Les tournois complémentaires, dames, jeunes ou adolescents, peuvent être dotés de coupes ou de toutes autres récompenses.
- Les clubs détenteurs de coupes ou challenges remis en jeu devront les faire parvenir en temps opportun à la demande du club organisateur (au plus tard le jour du concours), faute de quoi ces coupes ou challenges leur seront facturés.

2) APPARTENANCE AUX CLUBS

Un licencié est libre de prendre sa licence UFOLEP dans un club et sa licence FFPJP dans un autre (même si son club possède la double affiliation). Vote de la CTD le 29.09.16

A l'occasion des tournois et des championnats UFOLEP, il devra s'engager exclusivement sous le nom du club UFOLEP dans lequel il joue.

Les licences UFOLEP devront être présentées et **conformes**, lors des engagements dans les concours (sauf joueurs occasionnels conformément aux règlements).

2-1) AFFILIATION

Tous les clubs organisant des tournois sous l'égide de l'UFOLEP doivent être automatiquement affiliés.

2-2) LICENCE UFOLEP

Obligatoire pour tous les joueurs creusois participant aux championnats de la Creuse. La Licence UFOLEP doit être enregistrée par le comité UFOLEP. Chaque joueur collera sa photo ou devra justifier de son identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport...).

La licence UFOLEP pétanque sera délivrée à tout joueur en faisant la demande au titre d'un club sous réserve que ce joueur n'appartienne à aucun autre club UFOLEP et ne soit déjà en possession de cette licence pour l'année en cours.

3) COUVERTURE DES CLUBS ET DES PARTICIPANTS—ASSURANCES

Pour la pratique des activités physiques et sportives, la responsabilité des clubs est couverte par l'adhésion à la FOL et à l'UFOLEP : **la responsabilité civile (RC), les risques d'accidents corporels ou matériels des joueurs sont couverts uniquement par la licence UFOLEP.**

Les joueurs non licenciés doivent impérativement être assurés.

La couverture de tous les participants est obligatoire, (via la RC) contracté par le club organisateur.

Dans tous les cas où il se produirait un accident, le signaler aussitôt au Comité UFOLEP (via la feuille de match) et APAC (via la déclaration d'accident, dans les 5 jours ouvrés).

4) DEROULEMENT ET HORAIRE DES TOURNOIS

Afin d'éviter que se reproduisent des situations comme les années passées (début de certains concours beaucoup trop tard !), la **Commission Départementale a décidé de réglementer les horaires** de début des concours. Cette réglementation est placée sous la responsabilité des Présidents de Clubs et des membres de la commission présente sur le terrain, habilités à assurer le bon déroulement du concours.

Le matin	>>> Inscriptions jusqu'à 08h45—Début du concours à 09h
L'après-midi	>>> Inscriptions jusqu'à 13h45—Début du concours à 14h
Semi-nocturne	>>> Inscriptions jusqu'à 17h45—Début du concours à 18h
Nocturne	>>> Inscriptions jusqu'à 19h45—Début du concours à 20h

Les retardataires seront inscrits en Complémentaires.

**Il est demandé aux présidents de clubs de faire un effort
Afin de mettre en place cette réglementation et de la faire respecter.**

En sortie de poule, le tirage au sort sera effectué par un membre des équipes gagnantes, à défaut il s'effectuera en présence des membres de la Commission UFOLEP présents.

4-1) ARBITRAGE DES CONCOURS

**Avant le début de chaque concours,
le club organisateur devra constituer un jury de 3 ou 4 personnes.**

Ce jury devra obligatoirement être composé d'un membre de la Commission Départementale UFOLEP (si présent), d'une personne du club organisateur, d'une personne neutre (extérieure à l'organisation) et une personne extérieure au club concerné par celui-ci (présence de l'arbitre recommandée).

Les différents litiges intervenant sur ce concours seront réglés par ce jury et seules les décisions prises par ce jury feront foi.

4-2) TABLEAU DES TOURNOIS

Outre les tableaux traditionnels, prévoir le plus souvent possible

- des tournois adolescents et jeunes : G et F nés 2007 et après
- des tournois dames
- des tournois mixtes : 1 adulte, 1 dame, 1 jeune
- des tournois divers : 2 adultes + 1 dame ; 2 adultes + 1 jeune

4-3) CONCOURS JEUNES

Dans le cas où au moins 4 équipes de jeunes sont inscrites (âgés de 16 ans et moins), l'organisateur devra faire disputer un concours « jeunes ».

En UFOLEP où le sport est considéré avant tout comme un jeu désintéressé et amical.

4-4) LE CHANGEMENT DE JOUEURS

Absolument interdit après les tirages au sort, aussi bien en coupe principale qu'en complémentaire.

- La triplète perdant un joueur peut alors continuer avec deux joueurs seulement sans bénéficier toutefois des boules du joueur absent.
- Une triplète ou doublette engagée dans un tournoi doit respecter son engagement jusqu'à élimination normale.

Dans tout autre cas, les joueurs seraient sanctionnés sur demande de l'arbitre et après délibération du jury (cf article 4-1) pendant la rencontre ou suite à une délibération de la commission disciplinaire de l'UFOLEP.



L'application de la réglementation FFPJP sur les tournois d'été est obligatoire et immédiate (même en cas de changement en cours d'année) ainsi que la réglementation nationale de l'UFOLEP en vigueur pour la saison en cours.

4-5) LES FORMULES SUIVANTES SONT CONSEILLÉES

1) Concours par poule de 4 (système du championnat de France) après tirage au sort

1er tour: A contre C: résultat 13-10

B contre D: résultat 13-09

2ème tour: A contre B: résultat 13-10

C contre D: résultat 13-09

A qualifié ; D éliminé

A	Pierre	1	1	
B	Paul	1	0	1
C	Jacques	0	1	0
D	Thierry	0	0	

2) Concours par poule de 3 après tirage au sort

1er tour: A contre C: résultat 13-11

B vainqueur d'office

2ème tour: A contre B: résultat 13-10

A qualifié

Barrage: B contre C: résultat 13-09

B qualifié ; C éliminé

Ou le contraire: B contre C: résultat 09-13

C qualifié ; B éliminé

A	Pierre	1	1	
B	Paul	1	0	1
C	Jacques	0	0	

3) Concours en temps limité

Ils peuvent se dérouler en 4 ou 5 parties. Toutes les parties commencent en même temps, et le temps de jeu est limité à une heure.

JOURS	DATES	LIEUX	HORAIRES	FORMULE	ENGAGEMENT	CLUBS
LUNDI	01/04/2024	CLUGNAT	14H	DOUBLETTE	G	CARREAU CLUGNATOIS COMITE DES FETES
DIMANCHE	21/04/2024	CHAMPIONNAT REGIONAL BERGERAC (24)				
SAMEDI	27/04/2024	STADE MARSAC	14H	DOUBLETTE 4 PARTIES	G	BOULE AMICALE MARSACOISE
SAMEDI	27/04/2024	CLUGNAT	14H	DOUBLETTE	G	CARREAU CLUGNATOIS FOOT
SAMEDI	04/05/2024	BOULODROME DE SAINTE FEYRE	14H	DOUBLETTE 4 PARTIES	P2	PETANQUE DE SAINTE FEYRE ECOLE DE STE FEYRE
SAMEDI	04/05/2024	BOULODROME DE GUERET	14H	TRIPLETTE	G	GUERET PETANQUE
SAMEDI	04/05/2022	CLUGNAT	14H	DOUBLETTE	G	CARREAU CLUGNATOIS ECOLE
DIMANCHE	19/05/2024	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL à GOUZON				FANNY GOUZONNAISE
SAMEDI	25/05/2024	CLUGNAT	14H	DOUBLETTE	G	CAREAU CLUGNATOIS TROPHEE MICHEL BOISSIT
SAMEDI	01/06/2024	BOULODROME DE GUERET	8H	TETE A TETE	G	GUERET PETANQUE
SAMEDI	01/06/2024	BOULODROME DE GUERET	14H	DOUBLETTE	G	GUERET PETANQUE
SAMEDI	08/06/2024	VIEILLEVILLE	14H	DOUBLETTE	P1	BOULE BENEVENTINE
SAMEDI	08/06/2024	MJ EVAUX	14H	DOUBLETTE	P2	APVL EVAUX LES BAINS
SAMEDI	08/06/2024	PLAN D'EAU D'AHUN	9H	TETE A TETE	G	ES AHUN
SAMEDI	08/06/2024	PLAN D'EAU D'AHUN	14H	DOUBLETTE 4 PARTIES	G	ES AHUN

ANNULÉ

DIMANCHE	09/06/2024	STADE DE PIONNAT	14H	DOUBLETTE	G	UFOLEP CREUSE AAPPMA DE PIONNAT
SAMEDI	15/06/2024	BOULODROME DE SAINTE FEYRE	14H	DOUBLETTE 4 PARTIES	G	PETANQUE STE FEYRE BADMINTON DE STE FEYRE
SAMEDI	15/06/2024	BOULODROME DE GOUZON	SEMI NOCTURNE	DOUBLETTE 4 PARTIES	G	FANNY GOUZONNAISE
DIMANCHE	16/06/2024	JARNAGES	14H	DOUBLETTE 4 PARTIES	G	AMICALE DU CANON DE BOIS JARNAGES
SAMEDI	22/06/2024	CLUGNAT	14H	DOUBLETTE	G	CARREAU CLUGNATOIS ACCA
SAMEDI	22/06/2024	STADE DE DUN LE PALESTEL	14H	DOUBLETTE	G	BOULE DUNOISE
SAMEDI	29/06/2024	BOULODROME DE GUERET	14H	TRIPLETTE	G	GUERET PETANQUE
SAMEDI	29/06/2024	CLUGNAT	14H	DOUBLETTE	G	CARREAU CLUGNATOIS AAPPMA
SAMEDI	29/06/2024	BOULODROME DE GOUZON	14H	A LA MELEE	G	FANNY GOUZONNAISE
SAMEDI	06/07/2024	BOULODROME SAINTE FEYRE	SEMI NOCTURNE	DOUBLETTE 4 PARTIES	G	PETANQUE STE FEYRE TROPHÉE FRANÇIS RANTY
DIMANCHE	07/07/2024	BOULODROME DE SAINTE FEYRE	14H	DOUBLETTE 4 PARTIES	G	PETANQUE STE FEYRE FOOTBALL ENTENTE PEYRABOUT
VENDREDI SAMEDI DIMANCHE	06, 07 et 08/07/2024	CHAMPIONAT NATIONAL SAINT YRIEIX LA PERCHE (87)				
VENDREDI	12/07/2024	BOULODROME DE GUERET	SEMI NOCTURNE	DOUBLETTE	G	GUERET PETANQUE
SAMEDI	13/07/2024	CLUGNAT	14H	DOUBLETTE	G	CARREAU CLUGNATOIS COCM CHATELUS MALVALEIX
SAMEDI	13/07/2024	STADE DE DUN LE PALESTEL	14H	DOUBLETTE	G	BOULE DUNOISE

SAMEDI	13/07/2024	BOULODROME DE GOUZON	SEMI NOCTURNE	DOUBLETTE 4 PARTIES	G	FANNY GOUZONNAISE
DIMANCHE	14/07/2024	JARNAGES	14H	TRIPLETTE 4 PARTIES	G	AMICALE DU CANON DE BOIS FOOT
SAMEDI	20/07/2024	CLUGNAT	14H	DOUBLETTE	G	CARREAU CLUGNATOIS AMICALE PLAN D'EAU
DIMANCHE	21/07/2024	SAINTE LAURENT	10H	DOUBLETTE 6 PARTIES (2 le matin 4 l'après-midi)	G	FRJEP SAINTE LAURENT
SAMEDI	27/07/2024	STADE MARSAC	14H	DOUBLETTE 5 PARTIES	G	BOULE AMICALE MARSACOISE
VENDREDI	02/08/2024	CLUGNAT	SEMI-NOCTURNE	DOUBLETTE	G	CARREAU CLUGNATOIS
SAMEDI	03/08/2024	VIEILLEVILLE	14H	DOUBLETTE	P1	BOULE BENEVENTINE
DIMANCHE	04/08/2024	STADE DE DUN LE PALESTEL	14H	DOUBLETTE	G	BOULE DUNOISE
DIMANCHE	04/08/2024	JARNAGES	14H	DOUBLETTE 4 PARTIES	G	AMICALE DU CANON DE BOIS JARNAGES
SAMEDI	17/08/2024	CLUGNAT	SEMI-NOCTURNE	DOUBLETTE	G	CARREAU CLUGNATOIS
DIMANCHE	25/08/2024	BOUSSAC	14H	DOUBLETTE	G	CARREAU CLUGNATOIS
DIMANCHE	25/08/2024	PLAN D'EAU D'AHUN	14H	DOUBLETTE 4 PARTIES	G	ES AHUN
SAMEDI	31/08/2024	BOULODROME DE GOUZON	9H	TETE A TETE	G	FANNY GOUZONNAISE
SAMEDI	31/08/2024	BOULODROME DE GOUZON	14H	DOUBLETTE MIXTE 4 PARTIES	G	FANNY GOUZONNAISE
SAMEDI	07/09/2024	CLUGNAT	SEMI-NOCTURNE	DOUBLETTE	G	CARREAU CLUGNATOIS POMPIER
SAMEDI	07/09/2024	REJAT	14H	DOUBLETTE	G	GUERET PETANQUE

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTAL UFOLEP DE PETANQUE

Membres :

- CHENOT Francis (Bouchon Sulpicien) chenotfrancis20@gmail.com
 - GOUVERNAIRE Sébastien (Carreau Clugnatois) starks@laposte.net
 - VINCENT Philippe (Fanny Gouzonnaise) philippevin@orange.fr
 - ALAIN THONNET (ES Ahun) thonnet.alain@neuf.fr
 - VIDAL DELPHINE
 - FOUGERAS AURELIE
 - MICHNOWSKY VERONIQUE
 - PIERRON ANNE-MARIE
- } UFOLEP CREUSE

DROIT D'ENGAGEMENT POUR LES CONCOURS

(Décision de la commission départementale le 13/02/01)

Lors de l'engagement, il sera pris


1.00 € par joueur Licencié

2.00 € par joueur Non Licencié

Cette somme, qui devra être intégralement reversée à l'UFOLEP, et servira à financer les récompenses des challenges clubs et « individuels », mais également une partie des frais engendrés par les Championnats Nationaux.

Pour le Critérium Départemental et Régional, qualificatifs aux Championnats National, les tarifs d'engagements ont été fixés à 2€/joueurs.

NB : En accord avec la politique de l'UFOLEP, le prix des engagements pour les jeunes de -16 ans reste gratuit.

<u>ASSOCIATIONS</u>	<u>RESPONSABLES</u>	
AHUN Entente Sportive	THONNET Alain 11 Route d'Aubusson 23 150 AHUN	06 83 78 27 56 thonnet.alain@neuf.fr
AUBUSSON Pétanque Aubussonnaise	BONNAUD Philippe 12 chemin de chez Palot 23 200 BLESSAC	06.82.99.63.93 petanque.aubusson@gmail.com
BENEVENT Boule Bénéventine	RENAUD Aurélien 12 lotissement les Grands Champs 23 300 ST AGNANT DE VERSILLAT	06.12.82.65.46 aurelien.renaud@hotmail.fr
BLESSAC Union Bouliste Blessac	MARTIN Christel 6 rue du château 23 200 BLESSAC	06 20 18 61 81 macricri23@hotmail.fr
CLUGNAT Carreau Clugnatois	GOUVERNAIRE Sébastien 33 Langeas 23 380 AJAIN	06 64 98 71 45 starks@laposte.net
EVAUX LES BAINS APVL Evaux	TERRET Corinne 28 avenue R. Aucouturier 23 170 BUDELIERE	06.25.51.63.18 remy.terret@orange.fr
DUN Amicale Boule Dunoise	BLANC Sébastien 4 rue Gérard Jamot 23 800 LAFAT	06 62 47 33 49 seb.blancmam@gmail.com
GOUZON Fanny Gouzonnaise	DUMONTET Damien 1 route de Gavanni 23 230 LA CELLE SOUS GOUZON	06.32.06.37.42 ed.dumontet@orange.fr fannygouzon@gmail.com
GUERET Pétanque Club	TAYON Maryse 12 rue du Verger 23 350 GENOUILLAC	06 02 32 27 77 maryset732@outlook.fr

JARNAGES Amicale du Canon de Bois Jarnages	MAUFUT Marie-Claude La Roussille 23 140 JARNAGES	05 55 80 94 85 07 70 04 51 21 mcmaufut@orange.fr
FELLETIN La Pétanque Felletinoise	PADOVANI Jean Dominique 5 le cros la sagne 23 500 FELETIN	06 43 22 43 27 ufolep@lapetanquefelletinoise.fr
MARSAC Boule Amicale Marsaçoise	COUT Samuel 4 impasse du Bosquet 23 210 MARSAC	06 85 93 86 30 cout.samuel@orange.fr
STE FEYRE Pétanque Club	GOUTTELARD Patrick 16 Route de la Gare 23 000 SAINTE-FEYRE	05 55 80 09 84 06 41 88 94 41 robert.juge@orange.fr
ST LAURENT FRJEP de St Laurent	FOUGERAS Marc 13 Rue André Malraux 23 000 GUERET	06 80 96 49 91 marc.fougeras@orange.fr
ST SULPICE LE GUERETOIS Bouchon Sulpicien	CHENOT Francis 4 rue du Puit 23 320 ST VAURY	06 03 52 37 93 chenotfrancis20@gmail.com
ST YRIEIX LA MONTAGNE Pétanque club	Frederic GRANDEAU 1 rue du Lotissement 23 460 ST YRIEIX LA M.	grandeaufred@gmail.com

Les valeurs fondatrices de l'UFOLEP

La laïcité, garante d'un égal accès de chacun à la connaissance et à la vie publique, et de la conquête quotidienne et permanente du mieux vivre ensemble.

La citoyenneté qui développe le sens critique de l'individu par un engagement responsable comme acteur ou auteur de projet associatif.

La solidarité qui favorise la reconnaissance de l'autre, la justice sociale et l'égalité de tous.

Le plaisir par le sport

*« Le jeu prime l'enjeu, il faut vouloir
gagner tout en sachant perdre »*

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

CREUSE

12 rue de Londres

23 000 GUERET

05 44 30 07 96

<http://www.cd.ufolep.org/creuse/>

ufolep23@wanadoo.fr

secretariat.ufolep23@orange.fr